

<p>SCREÉ -231115</p> <p>UNIVERSITÉ DE MONCTON</p> <p>SOUS-COMITÉ DE LA RÉUSSITE ET DE L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTES</p> <p>Le 15 novembre 2023</p> <p>par l'entremise de Microsoft Teams</p>

PRÉSENCES

LeBlanc Roy, Sophie - DGGSEÉ, volet rétention	Moncton	Michelot, Florent - SASE	Shippagan
Belliveau, Jeremy – Pers. étudiante	Moncton	Morneault, Alyssa – Pers. étudiante	Edmundston
Black, Nancy – Vice-doyenne	Moncton	Nowlan, Michelle – Agente de recrutement - FESR	Moncton
Boucher, Denis - DGGSEÉ, volet recrutement	Moncton	Power, Alexandra – Pers. étudiante à temps partiel	Moncton
Doyon-Gosselin, Benoit – Vice-doyen - FESR	U de M	Savoie, Denise, dir. Service à la clientèle – Formation continue	Moncton
Dupuis, Jérémy – Chercheur inst.	Moncton	Savoie-Ferron, Lisa – Soutien académique	Shippagan
Gallant, Claudette – Secrétaire adm.	Moncton	Wheaton, Stéphanie - Registraire	Moncton
LeBlanc, Stefanie-Renée, dir. – Aide aux études et accommodement	Moncton	Yao Kabou, Édouard – Soutien académique	Edmundston

ABSENCE

Kebir, Imane – Pers. étudiante (excusée)	Shippagan	
--	-----------	--

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Sophie LeBlanc Roy, présidente du sous-comité, se présente, souhaite la bienvenue aux membres à cette première rencontre du comité, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 32.

La Présidente informe les membres que la réunion est enregistrée aux fins de transcription seulement.

2. CORRESPONDANCE

Stéphanie Wheaton est nommée vice-présente du sous-comité.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CAQ-231106

Benoit Doyon-Gosselin, appuyé par Stéphanie Wheaton, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ».

4. FONCTIONNEMENT DU SCREÉ

La Présidente fait un survol des attributions et du rôle du sous-comité ainsi que sa relation avec les autres comités relevant de l'assurance de la qualité.

4.1 Attributions (p.45, Réforme)

Le mandat du sous-comité est d'étudier les données institutionnelles préparées par le registrariat, conformément au cadre institutionnel de l'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques. Le chercheur institutionnel pourra nous présenter un bilan des données des dernières années, si possible.

Le sous-comité peut faire part de ses observations et recommandations au VRAEAP, au registrariat et au chercheur institutionnel en ce qui concerne la préparation et la présentation des données institutionnelles.

L'évaluation des services a été ajoutée au processus d'assurance de la qualité. Le sous-comité s'y attardera au printemps 2024 et la liste des services sera ajoutée au calendrier à l'automne 2024.

4.2 Procédures en matière d'AQ

La Présidente précise le mandat et le rôle de chaque comité impliqué dans le processus de l'assurance de la qualité : le sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiantes (SCREÉ) qui analyse les données institutionnelles, le sous-comité de la planification (SCDP) qui adopte les recommandations à la suite de l'évaluation externe et le comité d'assurance de la qualité (CAQ) qui étudie les suivis aux rapports et aux recommandations fournies.

Le but est de s'assurer que les personnes étudiantes ont accès à des programmes et des services de qualité tout au long de leur parcours universitaire. Des modifications seront apportées aux programmes et aux services en s'appuyant sur des données institutionnelles sur la réussite et l'expérience étudiante.

4.3 Données institutionnelles à étudier et à examiner

Le rôle principal du sous-comité est l'analyse des données des programmes et des services en les comparant aux données institutionnelles afin de guider les unités dans l'interprétation de leurs données pour le rapport d'autoévaluation. Le sous-comité préparera un rapport comprenant ses observations et ses recommandations qui sera soumis au VRAEAP.

Deux éléments s'ajoutent à l'évaluation des données pour l'évaluation des programmes : l'évaluation de l'enseignement par la personne étudiante ainsi que la répartition des notes.

4.4 Sondage annuel ou biennuel sur la réussite et l'expérience étudiante

Un sondage sur la santé organisationnelle a été effectué auprès du personnel de l'Université de Moncton afin de connaître sa satisfaction au travail. Un sondage similaire sera développé pour la

.../3

personne étudiante afin de mesurer sa satisfaction de tous les aspects touchant à la réussite étudiante. Le résultat de ce sondage sera joint à l'évaluation des programmes ou des services.

Quelques points à considérer dans le sondage :

- Intégration de la nouvelle personne étudiante;
- La personne qui suit un cours à la Formation continue, en présentiel ou à distance, n'a pas accès aux services en présentiel;
- Poser des questions spécifiques pour les cycles supérieurs;
- Sondage de sortie pour connaître la satisfaction de la personne étudiante (poursuite des études, le marché du travail, expérience sur le marché du travail);
- Identifier l'année d'étude et voir à la possibilité de mesurer l'évolution de la personne étudiante;
- Préciser la dimension de la réussite : atteinte d'une note, persévérance malgré les obstacles, composante expérientielle, équilibre étude et vie sociale?
- Consulter les associations étudiantes en amont.

On remarque que le nombre minimum d'inscriptions nécessaire pour remplir le questionnaire d'évaluation de l'enseignement n'est pas le même pour tous les cours d'un même campus et dans les trois campus. Les personnes étudiantes souhaiteraient aussi connaître le suivi de ces évaluations. Un suivi sera effectué auprès de la VRAEAP à ce sujet.

Le chercheur institutionnel créera une ébauche du sondage et le partagera avec les membres du comité pour recueillir leurs commentaires. Le sondage devrait être lancé en mars 2024. Le résultat du sondage touchera la satisfaction générale des programmes et services et non aux cours individuels ou aux services spécifiques.

5. CARTE DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE SOUTIEN ACADÉMIQUES À ÉVALUER

5.1 Calendrier d'évaluation à déterminer pour 2024

Une liste des programmes à évaluer pour les prochaines sept années est soumise aux membres du comité. La liste des services à évaluer sera disponible à la rencontre d'avril 2024.

On prévoit évaluer quatre programmes par rencontre en comparant les données fournies par le chercheur institutionnel à celles de l'ensemble de la faculté et de l'Université. Des ajustements seront apportés au besoin. L'information quant aux programmes sera soumise deux semaines avant la réunion et sera partagée avec différents groupes pour une analyse préliminaire qui sera soumise à tout le comité. Les recommandations devraient être formulées en février, mars et avril pour permettre aux unités de préparer leur rapport d'autoévaluation.

5.2 Grille d'analyse, gabarit de rapport et échéanciers à prévoir

La Présidente préparera une ébauche de grille d'analyse et la soumettra aux membres du Comité pour leur rétroaction. La VRAEAP préparera un gabarit de rapport à la suite du résultat de la première évaluation. La grille d'analyse et le format du rapport seront ajustés au besoin.

.../4

6. AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a aucune affaire nouvelle à signaler.

7. PROCHAINE RÉUNION : 14 février 2023 à 13 h 30

8. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 36.

Diane Savoie
Secrétaire de réunion